

**Les investisseurs publics face à la Transition Ecologique et Energétique dans les régions (INTEERface):  
Une approche « par le bas » des circuits financiers**

**Coordinateur**: Antoine Ducastel (CIRAD, MUSE, UMR Art-Dev)

**Partenaires scientifiques**: IDDRI, EHESS, CIRAD, Université des Antilles, Université de Montpellier, MUSE, Université de Perpignan

**Bailleur**: ADEME – appel à projet « Finance & Climat » (ClimFi)

**Durée** : 36 mois (Janvier 2020 – Décembre 2022)

### **Question de recherche**

Pour combler le déficit de financements en faveur de la transition écologique et énergétique (TEE)<sup>1</sup>, les institutions financières publiques françaises, à commencer par les groupes **Agence Françaises de Développement et Caisse des Dépôts**, ont accru leur effort depuis 2015 en matière de volume de décaissement, de promotion des bonnes pratiques<sup>2</sup> et d'« effet levier » vis-à-vis des investisseurs privés<sup>3</sup>. Pourtant, cette offre des investisseurs publics peine souvent à rencontrer une demande dans les territoires.

La problématisation par l'offre, c'est à dire comment passer « *from billions to trillions* », domine les débats nationaux et internationaux et cadre les solutions politiques. A l'inverse, nous postulons que les limites et blocages au financement effectif de la TEE ne sont pas tant à rechercher du côté de l'offre de capitaux, particulièrement dans une période où les liquidités disponibles n'ont jamais été aussi abondantes à l'échelle mondiale, mais dans la mise en relation et l'articulation entre l'offre et la demande de financements, entre investisseurs (publics) et investis (Feher 2017).

Pour tester cette hypothèse, notre projet traite la problématique suivante : **quelles sont les conditions de rencontre et d'articulation efficaces entre l'offre des investisseurs publics pour la TEE d'une part, la demande de financement émanant des territoires d'autre part?**

### **Méthodologie**

Pour répondre à cette problématique, nous analyserons les conditions de (non) rencontre entre les investisseurs et les investis à travers le **processus de construction et de régulation des circuits financiers publics dédiés à la TEE** dans deux régions spécifiques et particulièrement ambitieuses en matière de politique climat : **l'Occitanie et la Guadeloupe**<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> Selon l'I4CE, il manque chaque année entre 10 et 30 milliards d'euros (I4CE 2018).

<sup>2</sup> Par exemple la Charte des investisseurs publics français ou les obligations vertes.

<sup>3</sup> Sur le rôle moteur des investisseurs publics : Rapport d'information de la « Mission d'évaluation et de contrôle sur les outils publics encourageant l'investissement privé dans la transition écologique » (2019).

<sup>4</sup> La première ambitionne de devenir la première région européenne à « énergie positive », tandis que la seconde vise l'autonomie énergétique à l'horizon 2030.

Concrètement, nous mènerons un travail approfondi de cartographie des circuits d'une part, d'identification et d'analyse des facteurs (économiques, sociaux et politiques) qui sous-tendent et structurent les relations sur le long-terme entre les multiples parties-prenantes de ces circuits (investisseurs publics, collectivités territoriales, ADEME, etc.) d'autre part. En plaçant la focale sur **l'interface entre investisseurs et investis**, notre projet sera en mesure d'identifier les facteurs de succès et de blocage dans la construction et la stabilisation des circuits financiers pour la TEE.

Pour analyser la « tuyauterie » des circuits financiers publics, nous adopterons une « approche par le bas » et comparative en partant des projets de TEE observables dans nos deux régions d'étude. Pour cela, nous mobiliserons à la fois des méthodes quantitatives (analyse statistique multidimensionnelle) pour cartographier, quantifier et classer les circuits existants dans les régions ; des techniques d'enquête qualitative (entretiens, observations) pour étudier les mécanismes qui permettent ou entravent la construction et la régulation de ces circuits ; et des outils participatifs (ateliers de travail et de restitution) pour formuler des recommandations pour et avec les parties-prenantes.

Le projet INTEERface s'articule ainsi autour de **4 axes de travail** :

1. Réaliser un état des lieux dynamique des circuits financiers pour la TEE à l'échelle des deux régions d'étude.
2. Identifier les facteurs qui permettent ou entravent la rencontre effective entre une offre et une demande de capitaux pour la TEE dans les régions via une étude empirique de la phase d'instruction et du montage des projets.
3. Identifier les facteurs, notamment en matière de gouvernance, qui conditionnent la durabilité et l'efficacité sur le long terme des circuits financiers publics pour la TEE.
4. Co-construire, entre l'équipe de recherche et les parties-prenantes, des recommandations qui permettent d'accroître les volumes et la durabilité des investissements des institutions financières publiques pour la TEE.

### **Impacts et caractère innovant du projet**

- **Améliorer le suivi et la traçabilité des circuits et des flux financiers pour la TEE** prévus dans la loi de transition de 2015 (article 174) et les accords de Paris (article 2) – grâce à 1) *un partenariat avec l'équipe I4CE en charge du projet « Panorama des financements climat »* et 2) *à une approche territoriale et qualitative de l'analyse des circuits.*
- Alimenter le débat actuel sur **le rôle et la contribution des investisseurs publics dans « le plan d'affaire de la TEE »** (- *en partant notamment des expériences concrètes de (co-)investissement dans les régions.*
- **Renforcer la participation des territoires et des investis** dans la fabrique et la gestion des circuits financiers publics pour la TEE – *notamment en intégrant dans l'étude les mécanismes et les expériences de gouvernance « décentralisés ».*
- **Favoriser l'interconnaissance et le dialogue entre les investisseurs publics et les acteurs concernés dans les régions** – *via un comité des parties-prenantes, vecteur privilégié de la restitution des résultats d'une part, et espace privilégié de co-construction de solutions techniques et politiques d'autre part.*